



Saint-Brieuc, le 26 septembre 2024

L'AMF 22 solidaire et indignée suite à l'agression du Maire de Saint-Brieuc

L'agression physique par arme blanche de Monsieur Hervé GUIHARD, Maire de la Ville de Saint-Brieuc, suscite la plus vive émotion auprès de l'Association des Maires et Présidents d'EPCI des Côtes d'Armor (AMF 22).

Commettre de tels agissements à l'encontre d'un élu de la République est intolérable.

Par cet acte, ce sont les valeurs de la République, leur défense et leur protection qui sont bafouées au plus profond de leur essence.

L'AMF 22 exprime toute sa solidarité dans cette épreuve difficile à Monsieur le Maire de Saint-Brieuc, leur collègue membre du Conseil d'Administration.

Commettre de telles agressions auprès des élus n'est pas un acte anodin et doit être systématiquement réprimé.

À propos de l'AMF 22 : L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI des Côtes d'Armor (AMF 22) est une structure créée en 1991. Caractérisée par le pluralisme, elle vise à représenter les communes et communautés dans tous les domaines qui fondent la vie de nos collectivités. Interlocuteur des pouvoirs publics, partenaire au service des collectivités, elle fait de la concertation, du dialogue et des partenariats une force essentielle dans la défense des intérêts des communes et de leurs groupements tout en relayant jusqu'au niveau national les préoccupations du bloc communal.